

# NOUS REVENDIQUONS POUR LES PERSONNELS DE SURVEILLANCE

## Reconsidérer le métier des personnels de surveillance

- ✓ Par le passage en catégorie B et l'obtention d'une grille indiciaire unique pour le corps d'encadrement et d'application.
- ✓ Par la responsabilisation des personnels: associer les personnels de surveillance dans les prises de décisions du processus pénal et pénitentiaire, dans la gestion quotidienne des personnes incarcérées.
- ✓ Par la mise en place d'une formation initiale de qualité et par une intégration de la formation continue dans le service des agents, afin de leur permettre une évolution de carrière en adéquation avec leur volonté.
- ✓ Par la titularisation des vacataires et contractuels.

## Donner plus de sens au travail

- ✓ En instaurant le travail en équipes pluridisciplinaires.
- ✓ En participant pleinement aux missions de réinsertion.
- ✓ En développant la responsabilité et l'autonomie des surveillants dans l'exercice de leurs fonctions.

## Combattre

- ✓ Le statut spécial avilissant, qui entre autres ne nous donne pas le

droit de grève et n'assure pas les droits à la défense pour les agents sanctionnés.

- ✓ L'infantilisation des agents, la répression dont sont victimes les personnels.
- ✓ La politique pénale du tout carcéral.
- ✓ Le phénomène de surpopulation pénale qui affecte les conditions de travail et de santé.
- ✓ La privatisation des prisons: remise en cause des missions publiques pénitentiaires, des emplois publics et des statuts.

## Changer les conditions de travail

- ✓ En développant la sécurité active par l'augmentation des effectifs et une formation initiale, continue et appropriée.
- ✓ En réclamant des moyens techniques de sécurité fonctionnels et modernes.
- ✓ En exigeant le respect des conditions d'hygiène et de sécurité.
- ✓ En garantissant la prise en charge de la santé au travail des personnels.
- ✓ En abrogeant le décompte annuel du temps de travail par une application des 35 heures hebdomadaires et des 32 heures, ainsi que la suppression de la boule dynamique.
- ✓ En obtenant la consultation systématique pour la gestion des person-

nels par le biais des organisations syndicales et de la prise en compte de la décision majoritaire.

- ✓ En réclamant des moyens vestimentaires, fonctionnels, confortables et modernes.

## Obtenir rapidement

- ✓ Des effectifs supplémentaires par le biais de concours et recrutements statutaires.
- ✓ De nouvelles négociations pour l'obtention de la catégorie B pour les personnels de surveillance.
- ✓ La transformation de L'ICP en point d'indice équivalent à un treizième mois.
- ✓ Le doublement des indemnités de nuit, de dimanche, de jours fériés et d'astreinte.
- ✓ L'augmentation du TCCBS – taux de calcul pour la compensation des besoins de service. Le taux permet de calculer les besoins en personnel de surveillance dans un établissement en fonction des absences prévisibles (ex.: congés maladies, congés annuels, congés maternités, formation disponibilité, etc.)
- ✓ Pour la retraite: l'amélioration de la bonification à travers l'octroi d'un trimestre par année effectuée sans limitation de durée et l'abrogation de la décote.

